



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

***Sondage ACDA / Léger Marketing sur la contrebande de tabac
Une baisse des taxes sur le tabac n'encouragerait
pas les gens à fumer selon une majorité de Québécois***

Québec, lundi 1^{er} juin 2009 – En réaction aux déclarations du ministre du Revenu du Québec, M. Robert Dutil, qui a soutenu le mois dernier ne pas envisager de baisses de taxes sur le tabac pour éviter « d'encourager les gens à fumer », les trois grandes associations de dépanneurs ont lancé aujourd'hui la tournée « Québec contrebande » afin de « démolir un à un les mythes qui aveuglent encore nos politiciens et les empêchent d'agir avec vigueur pour enrayer la contrebande endémique de tabac qui n'a plus de bon sens », a soutenu Michel Gadbois, vice-président principal de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA-AQDA) en point de presse aujourd'hui devant l'Assemblée nationale.

L'ACDA-AQDA s'est jointe à l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (AMDEQ) et à l'Association nationale des distributeurs aux petites surfaces alimentaires (NACDA) pour dévoiler une nouvelle étude ACDA / Léger Marketing intitulée « Mythes et réalités sur la politique des taxes excessives sur le tabac ». L'étude s'attarde à déboulonner six mythes parmi les plus répandus chez les politiciens, comme croire que les taxes excessives sur le tabac sont une mesure efficace actuellement pour lutter contre le tabagisme ou encore, qu'une baisse de taxes encouragerait forcément les gens à fumer.

« Nous avons demandé aux Québécois en général, mais surtout aux fumeurs, fumeurs de contrebande et aux ex-fumeurs, de nous dire franchement si les taxes excessives imposées depuis 2001 ont aidé en quoi que ce soit à réduire leur tabagisme. Leur réponse est un « non » catégorique et sans équivoque. Sur le plan de la lutte au tabagisme, c'est une mesure qui a été totalement nulle, un gros zéro », a déclaré M. Gadbois.

On y apprend en effet que 73 % des fumeurs estiment que les taxes excessives imposées au cours de la dernière décennie ont été inefficaces, que 61 % des ex-fumeurs depuis 2001 n'ont pas arrêté à cause des taxes excessives (seulement 6 % l'ont fait), mais bien par décision personnelle, et que 0 % (pas un seul!) des fumeurs québécois interrogés n'estime qu'une baisse de taxes l'encouragerait à fumer plus. Quant à l'idée du ministre de tout miser sur une campagne de sensibilisation, 83 % des fumeurs de contrebande jugent qu'elle est vouée à l'échec à moins de l'accompagner de baisses de taxes, ce qui rallie alors l'appui de 88%.

« Si le ministre du Revenu est aveuglé par des mythes et pense, à tort, que de baisser les taxes sur le tabac fera exploser le nombre de fumeurs, on n'est pas sortis du bois », estime Marc Fortin, de NACDA. « Il est important que les politiciens comprennent les vraies causes de la contrebande, qui sont d'abord et avant tout les taxes excessives, comme l'a clairement démontré la GRC », a souligné Yves Servais de l'AMDEQ.

La tournée « Québec contrebande » présente un thème visuel audacieux pour exprimer l'impuissance des politiciens face au problème. Un macaron sera produit et distribué sous peu dans les dépanneurs. La tournée visitera 25 villes du Québec en juin et mobilisera les dépanneurs pour qu'ils fassent pression auprès de leur député. Un site a été lancé aujourd'hui pour obtenir l'étude : www.quebeccontrebande.com. Le sondage ACDA / Léger Marketing est un sondage web réalisé du 14 au 21 mai 2009 auprès de 1010 Québécois adultes. La marge d'erreur est de plus ou moins 3,08 % et ce, 19 fois sur 20.